

## ADAUQAR-CA-24-03-21

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'Association pour le développement des aînés et aînées à l'UQAR, tenue le 21 mars 2024 à 14 h par vidéoconférence et simultanément au 188, rue des Gouverneurs, Rimouski, local 203

### PRÉSENCES

Louise Bolduc, présidente et représentante de l'UQAR  
Julie Boyer, trésorière  
Chantal Chouinard, adjointe administrative  
Yves Galipeau, vice-président  
Michel Hébert, secrétaire  
Pierre Laplante, administrateur et représentant de l'ARRUQAR  
René Lavoie, administrateur  
Gérard Mercure, administrateur

**Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 14 h.**

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### Résolution CA-24-03-21-001

Sur proposition dument appuyée, l'ordre du jour est adopté avec la modification suivante :

- modifier le libellé du point 6.5 par Gestion des adhésions

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal du 31 janvier 2024
  - 2.1. Adoption
  - 2.2. Affaires en découlant
3. Correspondance
4. Affaires financières
  - 4.1. États financiers au 31 janvier 2024
5. UQAR – Comité de révision du Cadre de partenariat
6. Affaires administratives
  - 6.1. Plan d'action (éléments de suivi)
  - 6.2. Assemblée générale annuelle
  - 6.3. Rapport d'activités 2023-2024
  - 6.4. Modification aux règlements généraux (annexe C, pages 15 à 18)
  - 6.5. Gestion des adhésions (annexe D, pages 19 à 21)

Procès-verbal de la réunion du jeudi 21 mars 2024  
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- 6.6. Redirection automatique de certains courriels au CA et membres de CAF
7. 35 ans de l'ADAUQAR
8. Comités des activités de formation (CAF)
  - 8.1. Programmation Hiver 2024 (annexe F, pages 24 et 25)
    - 8.1.1. Conférence Desjardins : Planification, protection et transfert de patrimoine
  - 8.2. Programmation Automne 2024 : Priorité d'inscription
9. Comité de promotion (CP)
  - 9.1. Salon des aînés 2024 AQDR
  - 9.2. Premier Salon 50+ FADOQ GÎM
10. Comité de financement (CF)
  - 10.1. Suivi des demandes en cours
  - 10.2. Nouvelles demandes
11. Organismes partenaires
  - 11.1. Carrefour 50 + du Québec
12. Divers
  - 12.1 Collectif Vieillir Ensemble Rimouski-Neigette
13. Date et heure de la prochaine rencontre

## **2. PROCÈS-VERBAL DU 31 JANVIER 2024**

### ***2.1 Adoption***

#### **Résolution CA-24-03-21-002**

Sur proposition dûment appuyée, le procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2024 est adopté.

### ***2.2 Affaires en découlant***

Si un nombre apparaît dans la 2<sup>e</sup> colonne, cela signifie que le suivi à faire est également un point de discussion de la présente réunion.

Procès-verbal de la réunion du jeudi 21 mars 2024  
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

#	ODJ	Suivis à faire	Resp.	Éch.	Actif depuis le...
1	6.5	Renouvellement des cartes de membres	Chantal, Michel et Yves	À débiter	2023-10-18 – point 5.1
2	5	UQAR – Comité de révision du Cadre de partenariat	Louise	En cours	2023-02-07 – point 4.5
3	5	UQAR - Bibliothèque, prêts à distance pour les membres	Louise	En cours	2022-02-02 – point 10.1
4	7	35 ans de l'ADAUQAR	Comité	En cours	2022-08-25 – point 14
5		CP – Documentation générale sur l'ADAUQAR	Comité de promotion	En cours	2023-09-06 – point 7.3
6		CF - Rédaction d'une grille de visibilité ● Compléter la rédaction	Comité de financement	En cours	2022-08-25 – point 13
7		Développement Côte-Nord	Louise	En cours	2023-03-30 – point 12.2
8		Développement La Matanie et La Matapédia	CP	En cours	2023-09-06 – point 7.4

### 3. CORRESPONDANCE

- 7 février 2024 : Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent - Formulaire pour le renouvellement annuel (valide du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2025) (à signer par Louise Bolduc).
- 26 février 2024 : Invitation à partager avec nos membres; Bibliothèque Vivante, Cégep de Rimouski (remis à Michel Hébert)
- 28 février 2024 : Enquête auprès des organismes d'action communautaire de l'Institut de la statistique du Québec pour le compte du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) (rempli par Julie Boyer).
- 5 mars 2024 : Sondage citoyen pour la politique d'inclusion élaboré par la Ville de Rimouski afin d'identifier les enjeux et les besoins entourant l'inclusion à Rimouski. Échéance le 24 mars (remis à Julie Boyer)
- 6 mars 2024 : Services Québec - Formations RH gratuites au Bas-Saint-Laurent avec Paméla Bérubé ayant pour but d'optimiser la gestion des ressources humaines : nouvelle ère de recrutement, développement de compétences, rémunération globale (remis à Louise Bolduc)
- 8 mars 2024 : Service Canada - Campagne de Supplément de revenu garanti 2024. Service d'informations et d'aide gratuit offert aux aînés de 65 ans et plus afin de remplir leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence de revenu du Canada (remis à Michel Hébert pour une prochaine infolettre)
- 12 mars 2024 : UQAR - Confirmation de la contribution annuelle de 2 000 \$ (remis au comité de financement)
- 15 mars 2024 : Accusés de réception des demandes de partenariat financier auprès des élus et élues de la députation régionale (remis au comité de financement)

Procès-verbal de la réunion du jeudi 21 mars 2024  
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- 18 mars 2024 : Ville de Rimouski - Sondage relatif à la 2<sup>e</sup> édition de la Journée de formation et de reconnaissance des bénévoles aura lieu à l'automne 2024 (remis à Louise Bolduc)

#### **4. AFFAIRES FINANCIÈRES**

##### **4.1 États financiers au 31 janvier 2024**

Julie Boyer dépose l'état des résultats au 31 janvier 2024. Essentiellement, 4 postes budgétaires ont subi des changements depuis la précédente réunion.

- Revenus : 13 000 \$ supplémentaires pour les inscriptions aux activités de formation et 1 100 \$ au niveau des cartes de membres (55 adhésions et renouvellements).
- Dépenses : Les dépenses en publicité s'élèvent à 4 900 \$ et nous avons payé pour une banque d'heures auprès de notre programmeur web. Les dépenses de programmation (honoraires, salles et licences Zoom des animateurs) seront plus importantes dans les prochains mois.
- Surplus ou déficit : Nous avons un surplus de 7 210 \$ à la fin du mois de janvier.
- Encaisse : Au 31 janvier, l'encaisse est de 54 784 \$.

Julie Boyer souligne le fait que la charte actuelle de comptes utilisée avec le logiciel Acomba mériterait d'être examinée par un professionnel et mise à jour. Après discussion, elle communiquera avec la même firme comptable qui avait épaulé l'ADAUQAR pendant la pandémie.

#### **5. UQAR – COMITÉ DE RÉVISION DU CADRE DE PARTENARIAT**

Louise Bolduc a brièvement discuté avec Julien Lambrey De Souza, directeur du Service de la formation continue et de la formation hors campus de l'UQAR. L'UQAR a certes la volonté de resserrer les liens avec l'ADAUQAR, mais deux éléments ralentissent leur prise de décision quant la nature de ce rapprochement :

- Attente de la réponse en juin suite au dépôt du projet de création d'une université du troisième âge (UTA) présentée par l'UQAR dans le volet Contributions du Programme de financement des objectifs de développement durable du gouvernement du Canada
- Attente des mesures de réajustement budgétaire imposé aux universités par le gouvernement du Québec en raison du déficit annoncé récemment

## **6. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

### **6.1 Plan d'action (éléments de suivi)**

Michel Hébert propose le dépôt d'un plan d'action semestriel ou annuel avec les actions à venir pour chaque comité de l'ADAUQAR. Ces plans d'action seraient alignés avec la planification stratégique. Cela permettrait notamment d'expurger le tableau des éléments de suivi des ordres du jour.

### **6.2 Assemblée générale annuelle**

- *Date et lieu* : À déterminer d'ici la prochaine réunion, mais elle devrait avoir lieu à la fin mai/début juin. La formule de participation serait la même que l'an dernier, c'est-à-dire en comodal avec des personnes en présence à Rimouski et à Rivière-du-Loup ainsi que simultanément à distance sur Zoom. La détermination de la date se fera la semaine prochaine par une consultation par courriel.
- *Jumelage avec une autre activité* : Après discussion, tous conviennent qu'il est préférable que l'assemblée générale ne soit pas jumelée avec une autre activité comme la *conférence Desjardins : Planification, protection et transfert de patrimoine* (voir point 8.1.1) ou l'éventuelle *Rencontre d'orientation des bénévoles*.
- *Élections des membres du conseil d'administration* : Michel Hébert rappelle que deux administrateurs sont élus les années impaires et les trois autres les années paires. Ainsi, il reste un an aux mandats de Julie Boyer et Yves Galipeau alors que ceux de Michel Hébert, René Lavoie et Gérard Mercure viennent à échéance à la prochaine assemblée générale annuelle.
- *Communications* : Une infolettre spéciale sera envoyée à cet effet.

### **6.3 Rapport d'activités 2023-2024**

La présentation du prochain rapport d'activités sera la même que celle du rapport de l'an passé.

Pierre Laplante colligera les éléments de contenus fournis par les individus concernés et effectuera la révision linguistique. Par la suite, Michel Hébert procédera au montage graphique.

### **6.4 Modification aux règlements généraux**

- *Article 11.09 Secrétaire* : Michel Hébert présente une proposition de modification à l'article 11.09 décrivant les responsabilités du secrétaire. Une phrase est ajoutée à la fin de l'article pour tenir compte des nouvelles exigences de la Loi canadienne antipourriel (LCAP) et surtout de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec (Loi 25).

Procès-verbal de la réunion du jeudi 21 mars 2024  
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

- *Annexe B - Les comités des activités de formation (CAF) - Règles de fonctionnement* : Pierre Laplante dépose une série de modifications à l'annexe B relative au fonctionnement des comités des activités de fonctionnement afin de refléter l'existence de trois CAF et l'évolution de la nature du travail accompli par les personnes bénévoles impliquées dans les CAF. L'article 18. Publicité est cependant retirée des modifications étant donné que cette responsabilité relève désormais du comité de promotion.

**Résolution CA-24-03-21-003**

Sur proposition dûment appuyée, les propositions de modifications de l'article 11.09 et de l'annexe B des Règlements généraux sont adoptées.

Comme prévu à l'article 13.01 *Procédure de modification*, dès leur approbation par le Conseil d'administration, les nouveaux règlements entrent en vigueur, mais ils doivent être ratifiés par l'Assemblée générale. Les présentes modifications seront donc présentées à la prochaine assemblée générale annuelle pour ratification.

**6.5 Gestion des adhésions**

Le groupe de travail sur la problématique de la gestion des adhésions composé de Chantal Chouinard, Yves Galipeau et Michel Hébert présente le fruit de ses réflexions sur la durée de la carte de membre, le mécanisme de renouvellement ainsi que la numérotation de la carte de membre.

Sachant qu'auparavant, il n'y avait pas de rappel systématique auprès des membres dont la carte venait à échéance, mais que cela se faisait plutôt au gré des inscriptions aux activités de formation, il est proposé ceci :

- *Durée* : la durée d'un an est inchangée et elle couvre toujours deux sessions consécutives.
- *Mécanisme de renouvellement* : il y aura dorénavant l'envoi d'un avis de renouvellement à chaque début de session même si cela peut occasionner du travail supplémentaire pour notre adjointe administrative durant cette période fort occupée.
- *Numérotation* : dorénavant, un membre conservera la même carte de membre dès l'adhésion ou le renouvellement (mesure rétroactive à l'automne 2023). Cela devrait diminuer grandement le temps requis pour effectuer la mise en page de chaque carte et son envoi.

**Résolution CA-24-03-21-004**

Sur proposition dûment appuyée, les propositions du groupe de travail sur la problématique de la gestion des adhésions sont adoptées.

## **6.6 Redirection automatique de certains courriels au CA et membres de CAF**

Certains courriels et infolettres reçues à l'ADAUQAR peuvent notamment être partagés avec certains membres du conseil d'administration ou du comité de coordination des CAF.

Afin de faciliter ce partage (quel courriel ou quelle infolettre devrait être partagé avec qui), Michel Hébert vérifiera la possibilité de créer une nouvelle adresse de courriel et de l'utiliser pour s'abonner aux organismes générateurs de ces messages et infolettres. Lorsqu'un courriel serait envoyé à cette nouvelle adresse, il serait automatiquement redistribué aux personnes concernées (ex. : infolettre de la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent). Il sondera également les membres du conseil d'administration, du comité de coordination des CAF et du comité de financement sur leurs préférences en leur présentant une liste des courriels et infolettres pertinentes.

## **7. 35 ANS DE L'ADAUQAR**

Louise Bolduc présente la version finale de la programmation des activités dans le cadre des 35 ans de l'ADAUQAR dans la semaine du 6 au 10 mai 2024 ainsi que la liste des tâches.

Les membres du conseil d'administration conviennent qu'outre la période consacrée aux discours protocolaires et au cocktail du jeudi 9 mai en après-midi qui demeure réservée aux membres de l'ADAUQAR et à ses partenaires, les autres activités de la programmation seront gratuites et accessibles à tout le monde (conférence « Les neuf vies de Toussaint Cartier (1688-1767), l'ermite de Saint-Barnabé », visite des Murmures de la ville de Mont-Joli et Table ronde sur la culture en région). Toutefois, malgré la gratuité, l'obligation de s'inscrire à chaque activité demeure afin de faciliter la gestion.

*Animation musicale* : Gérard Mercure a vérifié les disponibilités des membres du trio Kroitera, mais seul Pascal Demalsy est disponible cette semaine-là. Ses services seront donc retenus pour l'animation musicale (musique d'ambiance) pendant le cocktail du jeudi 9 mai vers 16 h. Ses honoraires sont de 700 \$ et font partie des dépenses relatives aux activités de cette semaine-là.

*Réservation de locaux* : La réservation des locaux à l'UQAR est présentement retardée puisque la priorité est accordée à la confection de l'horaire des activités pédagogiques du printemps et de l'été. Néanmoins, Michel Hébert vérifiera la semaine prochaine s'il est quand même possible de réserver les locaux nécessaires pour nos activités des 35 ans étant donné que nos besoins sont petits.

*Membres honoraires* : L'article 5.02 des règlements généraux permet de nommer des membres honoraires. La qualité de membre honoraire ne confère pas le droit d'être administrateur ou de voter aux assemblées des membres. Cela dit, l'idée de nommer

Procès-verbal de la réunion du jeudi 21 mars 2024  
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

certaines individus comme membres honoraires lors du cocktail est reportée à l'automne prochain. Cela donnera le temps d'établir des critères plus précis.

## **8. COMITÉS DES ACTIVITÉS DE FORMATION**

### ***8.1 Programmation Hiver 2024***

Julie Boyer présente le sommaire des inscriptions aux activités de formation de cet hiver. On peut retenir qu'il y a 257 personnes inscrites, ce qui constitue une augmentation de 9 % par rapport à l'automne 2023 et de 58 % par rapport à l'hiver 2023. C'est probablement la première fois que les inscriptions aux formations en hiver dépassent celle de l'automne dans les dernières années.

En général, tout se déroule bien malgré le fait qu'il a fallu annuler quelques formations en *langues* au début de février ainsi que *Grands-parents d'aujourd'hui* pour une 2e session consécutive en raison du nombre d'inscriptions.

Quant aux conférences et aux visites, la participation aux activités passées est plutôt bonne. De plus, les statistiques tiennent compte du visionnement des enregistrements de la séance d'information virtuelle et de la conférence d'ouverture.

Afin de s'assurer d'une meilleure participation aux prochaines visites, notamment la visite aux saveurs acéricole et agroalimentaire à Pohénégamook (17 avril 2024) et la visite d'AMT Moulage (moulage sous pression) à Saint-Cyprien (3 mai 2024), René Lavoie suggère un envoi ciblé auprès des membres et autres participants habitant une municipalité du KRTB. Michel Hébert y donnera suite.

#### ***8.1.1 Conférence Desjardins : Planification, protection et transfert de patrimoine***

Le mercredi 5 juin 2024 a finalement été retenu pour la *conférence Desjardins : Planification, protection et transfert de patrimoine* qui sera donnée par un membre du personnel d'une des caisses de la Gaspésie. Elle sera en mode comodal à partir d'un local de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec à Grande-Rivière.

Et comme la conférence Desjardins de décembre dernier, celle-ci sera gratuite et ouverte à tout le monde. L'inscription sera toutefois obligatoire, à tout le moins pour celles et ceux qui veulent y participer en présence.

### ***8.2 Programmation Automne 2024 : Priorité d'inscription***

Les trois comités des activités de formation ont débuté l'élaboration de la programmation de l'automne 2024 et le comité de coordination des CAF doit se réunir à la fin de mars ou début d'avril.



Procès-verbal de la réunion du jeudi 21 mars 2024  
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

Julie Boyer et Michel Hébert décrivent une problématique vécue causée par la procédure actuelle d'inscription aux activités de formation, notamment avec les cours de langues.

Ainsi, lorsqu'une nouvelle programmation est lancée, la priorité d'inscription est accordée aux seuls membres de l'ADAUQAR pendant une certaine période avant d'être ouvert à tous. Toutefois, nous avons récemment connu, à quelques reprises, des situations où des participants (membres d'un organisme partenaire officiel ou simplement non membre d'aucun organisme) à un cours de langue (ex. Espagnol 3) devaient attendre la fin de la période d'inscription exclusive aux membres de l'ADAUQAR, pour s'inscrire au cours suivant (ex. : Espagnol 4), malgré le fait qu'ils souhaitaient ardemment poursuivre leur formation. Il est donc arrivé qu'un participant d'un cours soit exclu du cours suivant.

### Résolution CA-24-03-21-005

Sur proposition dûment appuyée, il est unanimement résolu que la priorité d'inscription à des activités de formation contingentées qui se poursuivent sur plus d'une session soit désormais accordée aux participants de la précédente session. Quant aux autres activités de formation, cette priorité est accordée aux membres de l'ADAUQAR et des organismes partenaires officiels. Le comité de coordination des activités de formation déterminera la durée des périodes d'exclusivité pour chaque programmation semestrielle.

On suggère également qu'un message particulier soit envoyé aux personnes concernées dès la sortie d'une nouvelle programmation afin de les inciter à s'inscrire à la formation suivante dans les meilleurs délais.

## 9. COMITÉ DE PROMOTION

Dans les derniers mois, l'ADAUQAR semble susciter de l'intérêt auprès des médias non seulement en termes de publication de nos communiqués, mais également d'entrevues radiophoniques et télévisées.

- 8 janvier 2024 - FLO-FM (radio communautaire Rimouski-Neigette et La Mitis) : entrevue de Mario Bélanger du CAF de Rimouski-Neigette
- 6 février 2024 - FLO-FM : entrevue de Michel Hébert
- 8 février 2024 - NousTV (Cogeco) - entrevue de Louise Bolduc et Michel Hébert
- 17 février 2024 - CHNC FM (Baie-des-Chaleurs) - Entrevue de Luc Potvin du CAF de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- 28 février 2024 - Télévision communautaire des Basques et du Haut-Pays - Entrevue de Michel Hébert
- 5 mars 2024 - TéléVAG (Baie-des-Chaleurs) - Entrevue de Luc Potvin du CAF de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
- 18 mars 2024 - FLO-FM : entrevue de Michel Hébert

Procès-verbal de la réunion du jeudi 21 mars 2024  
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

Les membres du comité de promotion seront convoqués dans les prochaines semaines pour faire le point sur les activités de promotion, de publicité et de relations publiques de la session en cours et planifier celles de l'automne prochain.

**9.1 Salon des aînés 2024 AQDR**

L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Rivière-du-Loup, Bas-St-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine (AQDR) organise son 1<sup>er</sup> Salon des aînés qui aura lieu le 2 mai prochain, de 9 h 30 à 15 h, à l'Hôtel Levesque à Rivière-du-Loup.

Michel Hébert coordonnera en collaboration avec Danièle Couture du comité des activités de formation du KRTB (CAF), notre participation à ce salon. René Lavoie mentionne son intérêt à y participer.

**9.2 Premier Salon 50+ FADOQ GÎM**

Le Réseau FADOQ région Gaspésie organise également son premier Salon 50+ les 4 et 5 octobre à Gaspé. Yves Galipeau a récemment rempli le sondage d'intérêt pour confirmer notre volonté d'y participer comme exposant. Nous sommes en attente d'une réponse de la part des organisateurs.

**10. COMITÉ DE FINANCEMENT**

**10.1 Suivi des demandes en cours**

*Ville de Rimouski - Politique du soutien aux organismes et événements - Soutien à une activité ponctuelle*

Notre demande de financement spécifique aux activités des 35 ans de l'ADAUQAR n'a pas été retenue.

*Gouvernement du Canada - Programme Nouveaux horizons pour les aînés*

Nous n'avons pas reçu de réponse officielle, mais le bureau du Député de Rimouski-Neigette-Témiscouata-Les Basques a récemment publié un communiqué énumérant les projets retenus et l'ADAUQAR n'y est pas mentionnée.

*Université du Québec à Rimouski*

La contribution annuelle de l'UQAR d'une valeur de 2 000\$ a été confirmée.

*Députation régionale*

Les demandes d'aide financière ont été envoyées aux membres de la députation régionale québécoise et canadienne ainsi qu'à la ministre responsable des Aînés du Québec. Le contenu de chaque lettre a été modulé en pour lui donner une couleur plus locale en termes d'énumération des activités, des responsables de formation, conférences et visites ainsi que des signataires.

Procès-verbal de la réunion du jeudi 21 mars 2024  
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

Pour l'instant, nous avons reçu la confirmation de l'octroi d'une somme de 1 000 \$ de la part de Maïté Blanchette Vézina, députée de Rimouski et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Louise Bolduc a également eu une conversation avec Julie Plourde, conseillère politique du Député de Gaspé à l'Assemblée nationale.

## **10.2 Nouvelles demandes**

### *Ville de Gaspé*

Nous avons reçu la documentation relative au *programme de subvention - volet 2 Soutien aux organismes* de la Ville de Gaspé. La date limite de dépôt d'une demande pour l'été est le 15 mars 2024. Par contre, celle pour l'automne est le 26 juillet 2024. Il serait intéressant de déposer une demande dans le cadre de ce programme afin d'accroître notre présence sur le territoire de la Ville de Gaspé.

### **Résolution CA-24-03-21-006**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de mandater le comité de financement en concertation avec le comité des activités de formation de Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine (CAF) et Yves Galipeau pour déposer un projet au programme *programme de subvention - volet 2 Soutien aux organismes* de la Ville de Gaspé.

## **11. ORGANISMES PARTENAIRES**

Les nouveaux protocoles ont été signés par quatre organismes sur 8 :

- ANRF - Association nationale des retraités fédéraux section de Québec (et Est-du-Québec) / sous-section du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
- AQDER - Association québécoise des directeurs et directrices d'établissements d'enseignement retraités.es section Bas-Saint-Laurent (nouveau partenaire)
- AQRP - Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic – région du Bas-Saint-Laurent
- FADOQ - Réseau FADOQ Bas Saint-Laurent

Michel Hébert assure le suivi auprès des trois autres.

### **11.1 Carrefour 50 + du Québec**

En raison du nombre de ses partenaires, la direction du Carrefour 50 + du Québec nous a demandé de signer son protocole PHARE (Partenariat Hommage aux Aînés et Retraités de l'Est-du-Québec) plutôt que le nôtre. Les clauses et les mentions relatives à l'exclusivité ont été supprimées.

Procès-verbal de la réunion du jeudi 21 mars 2024  
du conseil d'administration de l'ADAUQAR

**Résolution CA-24-03-21-007**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de signer le protocole PHARE (Partenariat Hommage aux Aînés et Retraités de l'Est-du-Québec) du Carrefour 50 + du Québec et de désigner la présidente Louise Bolduc en tant que signataire de ce protocole.

**12. DIVERS**

**12.1 Collectif Vieillir Ensemble Rimouski-Neigette**

Nicole Ouellet, professeure en Soins infirmiers à l'UQAR récemment retraitée et nouvelle membre du comité des activités de formation de Rimouski siégeait à la table de concertation *Collectif Vieillir Ensemble Rimouski-Neigette (CVERN)*. En prenant sa retraite, elle a informé les autres membres de cette table qu'elle allait solliciter l'ADAUQAR pour occuper sa chaise.

Le Collectif réunit des représentants d'une quinzaine d'organismes communautaires et sociosanitaires dans la MRC. Il y a normalement deux rencontres par session au cours desquelles l'emphase est mise sur l'échange d'information entre les membres au bénéfice des personnes âgées de ce territoire.

Michel Hébert enverra le compte-rendu de la dernière rencontre du Collectif aux membres du conseil d'administration.

**Résolution CA-24-03-21-008**

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'accepter l'invitation du *Collectif Vieillir Ensemble Rimouski-Neigette* et de désigner la présidente Louise Bolduc pour y siéger.

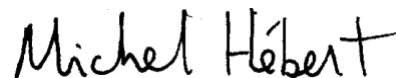
**13. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

La prochaine rencontre du CA aura lieu le vendredi 26 avril 2024, de 10 h 30 à 12 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 15.



Louise Bolduc, présidente



Michel Hébert, secrétaire